

ventes y sont sensiblement plus élevés que dans l'Ouest, la main d'œuvre y est aussi sensiblement moins rare et moins chère. Les ressources naturelles en effet ne se limitant pas au Lac St-Jean, comme dans la majeure partie de l'Ouest, à l'ordre agricole, il s'y est fondé des industries, pour exploiter notamment les richesses forestières. La période de suractivité de ces industries est l'hiver, morte saison pour la culture. Aussi sont-elles utiles à la fois au colon, qu'elles aident dans son œuvre par le salaire qu'elles lui procurent opportunément, et à l'agriculteur, en contribuant à retenir dans la région, sans la lui soustraire, la main d'œuvre dont il a besoin. On sait que dans l'Ouest, au contraire, des milliers d'hommes font défaut, chaque année, aux demandes pour la moisson. La main d'œuvre enfin, dans le district de colonisation de l'est, est de qualité meilleure, car elle se recrute, non parmi des immigrants, mais parmi une population traditionnellement agricole, robuste et morale. L'habileté au défrichement est, d'ailleurs, entretenue, dans celle-ci, par la nature du travail dans les exploitations forestières. Si donc, au Lac St-Jean, l'établissement, par suite du défrichement, est incontestablement plus onéreux que dans l'Ouest, l'exploitation, de laquelle dépend en fin de compte le succès d'une affaire, y est plus sûre.

La présence du bois, d'ailleurs, loin de n'être qu'un inconvénient, est, au contraire, très précieuse pour les constructions et le chauffage. L'eau s'y trouve aussi en grande abondance. A ces avantages matériels s'ajoutent des avantages moraux : population d'origine et de langue françaises, culte et éducation catholiques.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, en présence de ces multiples avantages, qu'au Lac St-Jean les terres soient cotées à un taux élevé, et que la culture y mette à l'aise les "habitants" au point de leur permettre, comme cela se voit, d'acheter à leurs voisins des fermes terminées de 350 acres pour \$35,000.

**PERIBONKA:** — M. P. A.—Normand, malgré la part personnelle qu'il a prise à la gestion de ses intérêts agricoles en Canada, a tenu à s'entourer, dès le principe, de la collaboration de personnes expérimentées du pays. Et cela, non-seulement pour la mise en valeur et l'exploitation de son domaine, mais pour le choix même de ce domaine. C'est en compagnie de M. Onésime Tremblay, alors maire de l'importante paroisse de St-Jérôme et qu'il destinait à être le chef de